

## **PRESENCE DE PLOMB DANS LA VALLÉE DE LA THUR**

Une étude environnementale a été réalisée, par les services de l'État compétents, dans la vallée de la Thur (Bitschwiller-les-Thann, Thann, Vieux-Thann, Cernay, Aspach-Michelbach et Leimbach), consistant notamment en des analyses des métaux contenus dans l'air, les sols, l'eau et les légumes. Ces mesures ont été réalisées sur le domaine public et chez des particuliers.

Les résultats de ces analyses communiquées cette année indiquent la présence de plomb dans certains sols du secteur, notamment des friches et des jardins. La concentration des autres métaux mesurés lors de cette campagne n'appelle pas d'observation particulière en amont des communes étudiées.

Après des études complémentaires, il semblerait que la présence de plomb soit d'origine naturelle et liée à une très ancienne activité minière (XV<sup>ème</sup> siècle). Des déplacements de terres et remblais ont dispersé ce minerai au fil du temps. Tous les sols ne sont pas concernés. À ce jour, les données disponibles ne permettent pas de détailler précisément les secteurs qui comportent des concentrations importantes de plomb et les études se poursuivent.

L'ingestion de plomb peut-être, selon la durée d'exposition et les doses absorbées, à l'origine du saturnisme (présence excessive de plomb dans l'organisme). Les enfants et les femmes enceintes – pour leur bébé – sont particulièrement sensibles.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est :

3 boulevard Joffre

CS 80071

54036 NANCY Cedex

Tél : 03.83.39.30.30 (standard régional)

Mail : [www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)

## Quelques conseils donnés par l'ARS

### **Agir sur son alimentation et les cultures potagères**

Pour limiter l'ingestion de terre et de poussière, quelques gestes simples :

- Laver et éplucher les légumes et fruits avant consommation y compris ceux du jardin
  - Varier la consommation alimentaire / la provenance des aliments consommés ;
  - Veiller à un bon équilibre alimentaire ; privilégier notamment les aliments riches en fer et en calcium.
- En cas d'utilisation de l'eau d'un puits privé, faire une analyse ;
- Les sols couverts (bitume, dallage, membrane, etc.) suppriment le contact avec les métaux éventuellement présents dans le sol ;
- Les zones correctement enherbées (gazon dense, pelouses entretenues, etc.) limitent également l'envol de poussière.

**D'une façon générale, il est recommandé :**

- **De diversifier les fruits et légumes cultivés ;**
- **De varier la consommation de fruits et légumes ;**
- **De diversifier l'origine géographique des produits alimentaires.**

### **Respecter des gestes simples d'hygiène corporelle**

Pour limiter l'exposition aux poussières et particules de sols, il est recommandé :

- De maintenir des ongles coupés courts ;
- De laver fréquemment les mains, en particulier celles des enfants et après les jeux d'extérieurs ou le jardinage.

### **Entretenir son logement**

Pour limiter l'apport de poussières dans le logement, il est conseillé :

- De souvent procéder au nettoyage humide des sols et des meubles ;
- De laver régulièrement les jouets des enfants en particulier ceux utilisés en extérieur ;
- D'être attentif aux peintures dans l'habitat ancien (lesquelles peuvent contenir du plomb).